

RH

RESSOURCES HUMAINES

# Service social du travail

# Une assistante sociale du travail, c'est quoi ?

**TOP SECRET**

Une professionnelle du social diplômée du DEASS et donc légalement tenue au secret professionnel.

Une obligation légale pour toute entreprise de plus de 250 salariés.



Une professionnelle disponible pour tous les salariés, quel que soit leur niveau de fonction.

Un facilitateur dans les échanges entre les salariés et les différents services de l'entreprise.



Un relais pour les élus, les managers et les RH dans le cadre de situations difficiles.

## Cependant, ça n'est pas:



**Une professionnelle pro-salariés ou pro-entreprise ; elle accompagne les salariés dans les évènements qu'ils traversent.**

**Une psychologue: Bien qu'à l'écoute des salariés et en capacité d'être dans du soutien psychologique, l'assistante sociale du travail n'est pas en mesure de traiter les troubles psychiques.**

**Uniquement là en cas de crise.**

**La solution miracle: Chaque situation est unique, et la solution vient d'un travail d'équipe et d'un accompagnement personnalisé.**

Un accompagnement individuel sur toutes problématiques de la vie, pour tendre vers un équilibre vie personnelle / vie professionnelle:

## Sphère personnelle :

- Logement : Recherche de logement, 1% patronal,...
- Finances: Accompagnement budgétaire, Surendettement, accès aux droits ...
- Vie familiale: Divorce/séparation, Violences conjugales, proches aidants, décès ...
- Santé: RQTH, prévoyance/mutuelle, lien avec la CPAM, ...

## Sphère professionnelle :

- Accompagnement aux changements
- Risques psycho-sociaux
- Handicap (RQTH) / Invalidité / Inaptitude
- Retraite (aide à la gestion fin de carrière, infos sur les dispositifs, accompagnement à la demande de retraite, ...)



# Votre assistante sociale

Service social du travail

5

RH

RESSOURCES HUMAINES



**Gaelle CAPELA**

Distanciel uniquement

06 08 46 96 41

[gaelle.capela@bemyhand.fr](mailto:gaelle.capela@bemyhand.fr)

Du Lundi au vendredi  
De 9h-17h30

Entités: DGE/DGO